

Conditions de garantie pour la tête d'impression PF-03/PF-04/PF-05

Vous trouverez, à la suite de la présente garantie, la liste des sociétés Canon qui, dans des conditions d'utilisation et de service normales pendant la période de validité de la garantie, garantissent le bon fonctionnement de la tête d'impression de série PF-03/PF-04 (la « tête d'impression ») en vente au sein de l'Espace Economique Européen EEE et en Suisse. Dans le cas d'une tête d'impression défectueuse pendant la période de validité de la garantie, une tête d'impression de remplacement de la même série ou d'un modèle compatible sera fournie gratuitement par Canon, sous réserve des conditions stipulées par la présente garantie.

1. Période de garantie

Cette garantie est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'achat de la tête d'impression, que l'achat ait été effectué ou non avec un produit de la série imagePROGRAF iPF (le « produit »), ou jusqu'à ce que le compteur de gouttes d'encre interne indique 10^{12}.

10^{12} désigne le seuil de 1 billion de gouttelettes d'encre passant par la tête d'impression vers le support d'impression. Le compteur de gouttelettes d'encre sera vérifié par Canon à réception de la tête d'impression retournée, accompagnée des informations requises telles que spécifiées dans le paragraphe 2 ci-après.

La période de garantie pour toute tête d'impression de remplacement ne pourra excéder la période de garantie de la tête d'impression défectueuse.

2. Pour soumettre une réclamation de garantie

Afin de soumettre une réclamation de garantie, il vous faut envoyer
(a) la tête d'impression,
(b) une copie de la preuve d'achat datée (du produit ou de la tête d'impression selon le cas),
(c) l'appel en garantie dûment complété
à l'adresse Canon indiquée dans l'appel en garantie.

A la réception de la tête d'impression et des informations indiquées ci-dessus, Canon déterminera l'éligibilité du client au remplacement gratuit de la tête d'impression et, le cas échéant, enverra une tête d'impression de remplacement à celui-ci.

Tout frais relatif à l'envoi sécurisé de la tête d'impression à Canon sera à la charge du client. Canon prendra à sa charge les frais d'envoi de la tête d'impression de remplacement au client, à condition que ce dernier réside dans l'un des pays de l'EEE ou en Suisse.

Les têtes d'impression défectueuses retournées deviennent la propriété de Canon et ne sont pas renvoyées au client.

3. Limitations

Le remplacement dans le cadre de la garantie ne peut pas être effectué lorsque la tête d'impression a été endommagée suite à

- ne fausse manipulation, une négligence, un mauvais usage, un nettoyage inadéquat, des réparations sans autorisation ou une altération de la tête d'impression ou de tout produit auquel la tête d'impression est intégrée, une variation de tension électrique ou un accident ;
- un usage inapproprié y compris le non-respect de la procédure d'installation, des instructions de maintenance ou du mode d'emploi, ou encore des conditions environnementales telles que décrites dans le manuel de l'utilisateur ou toute autre documentation Canon ;
- l'emploi de pièces détachées ou de consommables (tels que de l'encre ou un support) dont l'utilisation n'est pas recommandée avec le produit ou la tête d'impression.

En outre, cette garantie ne couvre pas les têtes d'impression sur lesquelles les marquages d'identification ou les numéros de série ont été effacés, retirés ou altérés.

4. Divers

Cette garantie ne restreint aucunement les droits statutaires du consommateur, découlant de la législation nationale en vigueur, ni les droits du consommateur vis-à-vis du détaillant, découlant du contrat de vente/d'achat. En l'absence de toute législation applicable en vigueur, cette garantie sera le recours exclusif pour le consommateur. Par ailleurs, Canon ne pourra être tenue responsable de tout dommage fortuit ou consécutif, en cas de rupture de toute garantie expresse ou tacite de la tête d'impression.

Sociétés Canon impliquées par cette garantie :

Allemagne	Canon Deutschland GmbH
	Europark Fichtenhain A10
	47807 Krefeld
Autriche	Canon GmbH
	Zetschegasse 11
	Wien 1232
Belgique et Luxembourg	Canon Belgium NV/SA
	Bessenveldstraat 7
	1831 Diegem (Machelen)
Danemark	Canon Danmark AS
	Knud Højgaards Vej 1
	2860 Søborg



Conditions de garantie pour la tête d'impression PF-03/PF-04/PF-05

Espagne	Canon España c/ Joaquin Costa 41 28002 Madrid
Finlande	Canon Oy Huopalahdentie 24 00351 Helsinki
France	Canon France SA 17, Quai du Président Paul Doumer 92414 Courbevoie Cedex Paris
Italie	Canon Italia S.p.A. Via Milano, 8 20097 San Donato Milanese (MI)
Norvège	Canon Norge AS Hallagerbakken 110 P.O. Box 33, Holmlia 1201 Oslo
Pays-Bas	Canon Nederland N.V. Neptunusstraat 1 2132 JA Hoofddorp
Portugal	Canon Portugal SA Rua Alfredo da Silva, 14 Alfragide 2610-016 Amadora
Royaume-Uni et Irlande	Canon (UK) Ltd. Woodhatch Reigate Surrey RH2 8BF
Suède	Canon Svenska AB Stensätravägen 13 S 12788 Skarholmen
Suisse	Canon (Schweiz) AG Richtistrasse 9 CH-8304 Wallisellen